



6. LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE 6.1 POLICE MUNICIPALE

TRAVAUX DE RÉFECTION DES ENROBES EN CHAUSSEE RUE JULES GUESDE ROUTE BARREE A LA CIRCULATION

2 TRONÇONS SERONT IMPACTES

- DE L'AVENUE DU PARC DES SPORTS AU CARREFOUR JUSTICE INCLUS
- DE LA RUE JEAN BAPTISTE LEBAS A LA RUE D'HEM CARREFOUR INCLUS

Le Maire de la Ville de Lys lez Lannoy,

Vu les articles L 2211-1 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R417-10 du Code de la route,

Vu l'article L113-2 du Code de la voirie routière,

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation formulée le 1 octobre 2026 par la Société EUROVIA STR située 84 route Nationale à ENENTIERES LES AVELIN (59710),

Considérant que des travaux de « réfection des enrobés en chaussée » vont être réalisés rue Jules Guesde, de l'avenue du parc des Sports à la rue de la Justice carrefour inclus et de la rue Jean Baptiste Lebas à la rue d'Hem carrefour inclus de jour comme de nuit, Week - end compris à Lys Lez Lannoy (59390) par la Société EUROVIA STR située 84 route Nationale à ENENTIERES LES AVELINS (59710),

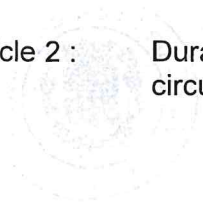
Considérant qu'il convient dans l'intérêt de la sécurité publique, de prendre toutes les dispositions en matière de circulation et de stationnement afin d'éviter tout accident rue Jules Guesde de l'avenue du parc des Sports au carrefour Justice et de la rue Jean Baptiste Lebas à la rue d'Hem carrefour inclus à Lys lez Lannoy,

ARRETE

Article 1 : Le stationnement des véhicules de toute nature **sera considéré comme gênant rue Jules Guesde** sur toute la longueur du chantier et côté opposé pour la période du :

Lundi 19 octobre 2026 au lundi 26 octobre 2026

Article 2 : Durant toute la durée de ces travaux, la chaussée sera totalement fermée à la circulation, de jour comme de nuit, Week – end compris.



Article 3 : Les rues en sens unique, Ernest Renan, Stein Boutemy (début tronçon Jules Guesde) et Arthur Bacro seront impactées par la fermeture de la rue Jules Guesde.

- Les riverains de la rue Ernest Renan pourront entrer et sortir par la rue Edouard Vaillant.
- Les riverains de la rue Arthur Bacro des bâtiments 5 à 15 et du bâtiment 24 ter ainsi que les habitations 24 et 26 emprunteront le prolongement de la rue en sens inverse.
- Le tronçon Stein Boutemy / angle Jules Guesde sera fermé à la circulation.

Article 4 : Les commerces resteront accessibles pendant les travaux, des panneaux de signalisation « ACCES COMMERCES » seront installés pour guider les clients. Le ramassage des poubelles se fera normalement, aux jours habituels de collecte. Les lignes de bus seront déviées. 2 Déviations seront mises en place pour les Poids Lourds et Véhicules Légers

Article 5 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables dès la mise en place de la signalisation appropriée et assurée par la Société EUROVIA STR située 84 rue Nationale à ENENTIERES LES AVELINS (59019),

Les restrictions énoncées à l'article 1 ne s'appliquent pas aux véhicules de police et de secours.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le présent arrêté sera transcrit sur le registre des arrêtés municipaux et au recueil des actes administratifs. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Ampliation sera adressée à :

- La société EUROVIA STR, le demandeur
- Le Directeur Général des Services,
- Le Chef de Poste de la Police Municipale,
- Le Commissaire de Police,
- Tous les Agents de la Force Publique,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation leur sera transmise, copie affichée en Mairie et inscrite sur le registre des arrêtés.

Fait à Lys Lez Lannoy, le 1^{er} octobre 2026

Charles-Alexandre PROKOPWICZ
Le Maire

Publication	
Affiché le	01/10/2026
Retrait le	01/12/2026

